

Amundi Funds

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 5, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. de Luxembourg B-68.806

(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration de la Société informe par la présente les actionnaires de la société que la banque dépositaire, l'agent de registre, l'agent de transfert et l'agent payeur de la société, CACEIS Bank Luxembourg exercera, à compter du 31 décembre 2016, ses fonctions respectives en tant que succursale de CACEIS Bank France.

CACEIS Bank Luxembourg, constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), et inscrite au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 91985, a été désignée par la Société en tant que banque dépositaire, agent de registre, agent de transfert et agent payeur par le biais d'accords à compter respectivement du 2 novembre 2016 et du 22 novembre 2004 (les « Accords »). CACEIS Bank Luxembourg deviendra la succursale luxembourgeoise de CACEIS Bank France, par le biais d'une fusion transfrontalière moyennant absorption par CACEIS Bank France, société anonyme constituée en vertu des lois françaises, au capital d'actions de 440 000 000 d'euros, dont le siège social est sis au 1-3, place Valhubert, 75013 Paris (France), identifiée sous le numéro 692 024 722 RCS Paris, et s'appellera désormais CACEIS Bank, Luxembourg Branch. CACEIS Bank France est agréée en tant qu'établissement de crédit et supervisée par la Banque centrale européenne et l'*autorité française de contrôle prudentiel et de résolution*.

Les modifications envisagées ont pour but de simplifier et d'harmoniser la structure juridique du Groupe, en conservant CACEIS Bank France comme seule succursale bancaire de CACEIS SA. L'organisme de contrôle luxembourgeois, la Commission de Surveillance du Secteur Financier, a autorisé CACEIS Bank Luxembourg à intervenir en tant que banque dépositaire, agent de registre, agent de transfert et agent payeur.

Par conséquent, de manière générale, tous les actifs et passifs de CACEIS Bank Luxembourg, succursales comprises, seront transférés à CACEIS Bank France. Conformément au principe de transfert universel d'actifs et de passifs, tous les contrats (et actifs et passifs associés) seront transférés automatiquement par effet de la fusion sans que la Société n'ait aucune formalité à accomplir. De ce fait, CACEIS Bank Luxembourg continuera d'assurer la prestation de services en tant que banque dépositaire, agent de registre, agent de transfert et agent payeur auprès de la Société en vertu des Accords. Cette modification n'aura aucune incidence sur votre investissement tant que l'organisation humaine et opérationnelle en place au Luxembourg pour intervenir en tant que banque dépositaire, agent de registre, agent de transfert et agent payeur de la Société restera inchangée.

La Société n'engagera aucuns frais supplémentaires en rapport avec les modifications envisagées.

Pour plus de renseignements sur CACEIS Bank France, veuillez consulter notre site Web www.amundi.lu ou contacter l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Si certains actionnaires ne sont pas d'accord avec cette modification, ils peuvent revendre leurs actions conformément aux dispositions du prospectus de la Société, sans frais (sauf taxes éventuelles), jusqu'au 30 décembre 2016.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 27%.

Cordialement

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 novembre 2016